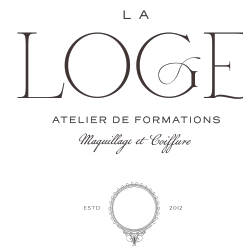


# CONDITIONS GENERALES DE VENTE



Les présentes conditions générales de vente régissent les rapports entre La Loge et son client, dans le cadre d'une prestation de formation et prévalent sur tout autre document.

Toute inscription est soumise aux présentes conditions générales de vente sauf dérogation formelle et expresse de La Loge. L'entreprise cliente déclare les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente sont prises en application notamment des articles L 6353-1 et suivants du code du travail sur la formation professionnelle.

## DÉLAI DE RETRACTATION

À compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de dix jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

## DISPOSITIONS FINANCIERES

La totalité du prix susmentionné selon les modalités de paiement suivantes :

Après un délai de rétractation mentionné à l'article 5 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement. Cette somme ne peut être supérieure à 30 % du prix dû par le stagiaire.

Le paiement du solde, est à la charge du stagiaire à régler 10 jours avant le début de la formation.

## INTERRUPTION DU STAGE

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation : **la formation est reconduite à une autre date ou le stagiaire sera rembourser des prestations non dispensées au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.**

ou

l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : **la formation est dûe dans sa totalité par le stagiaire.**

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dûes au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

## CAS DE DIFFEREND

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal **d'Avignon** sera seul compétent pour régler le litige.

La Loge, formations beauté et artistique  
27 lotissement laplasse 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE  
lalogedaurelie@gmail.com - www.lalogedaurelie.com - 06.21.51.82.60  
APE 9602 B – SIRET 75087846400023

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.84.03709.84 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur